RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962

Candidature Clément BOURNE

AMIS DAUPHINOIS,

Poussés par une gigantesque propagande à l'abandon de votre civisme vous acceptez de voter n'importe comment.

6.122 amis cependant, venus de tous les horizons, m'ont placé en seconde position donnant la preuve que quelques Français réfléchissaient encore — je me dois de les saluer, je leur dois de me maintenir.

Lorsqu'il n'y aura plus dans les Assemblées que des hommes tenus de près ou de loin par le Pouvoir, il n'y aura plus de démocratie.

Que ceux qui ont voté U.N.R. s'inquiètent du futur et reviennent à une attitude plus raisonnable.

Que ceux qui m'ont suivi longtemps se demandent s'ils doivent, une fois de plus, me faire confiance car je n'ai jamais varié.

Que les abstentionnistes ne s'exposent à payer, avec les autres, l'erreur de ne pas vouloir voter.

VOUS AVEZ A CHOISIR ENTRE :

— Un socialiste bénéficiant de l'appui communiste.
— Un U. N. R.
— Un indépendant, aussi éloigné du communisme que d'un pouvoir envahissant.

C'est votre bulletin de vote qui décide !

Je vous crie « VIVE LA RÉPUBLIQUE » !

Clément BOURNE

Pépiniériste
Conseiller Municipal
Conseiller Général de St-Marcellin
Député sortant

VU : Le Suppléant. VU : Le Candidat.

IMP. CLUZE, St-Marcellin - 11/1962